

Journal de bord : Février 2018

01/02 : pendant 2 heures, nous avons parlé sur la conversion à l'islam, la pratique de la religion et l'apprentissage de la langue arabe. Nous sommes arrivés à la conclusion que la liberté religieuse doit être protégée. L'apprentissage de l'arabe peut permettre de lire le Coran dans sa langue d'origine. C'est utile pour ceux qui veulent approfondir leurs connaissances de leur religion, par contre se convertir à l'islam n'implique pas de parler arabe avec ses compatriotes francophones. Les francophones n'ont pas à s'adapter. Le français est la langue commune en Wallonie, tout comme le néerlandais est la langue des Flamands. Excepté des nouveaux arrivants qui ne connaissent pas notre langue ou des gens de passage, en public, avec les francophones, nous sommes d'avis qu'il faut parler français en Wallonie et néerlandais en Flandre.

Le participant qui a initié la discussion a fréquenté la Grande Mosquée de Bruxelles, au Cinquantenaire. Pourquoi aller à Bruxelles, alors qu'il y a trois mosquées à Namur ? À suivre...

Nous avons également discuté de l'utilité d'expliquer aux populations des pays d'origine de nos camarades migrants que l'Europe n'est pas un eldorado. Il faudrait une campagne publicitaire dans les pays d'origine, non pas pour faire de la propagande contre l'émigration, mais pour expliquer aux candidats ce qui les attend au long de leur dangereux périple et aussi la déception qui les guette, une fois installés ici.

Le but serait de sensibiliser les populations locales à la situation ici.

L'objectif du projet est multiple :

- Diminuer la pression des proches restés au pays et qui pensent que l'émigré est riche et qu'il envoie trop peu, alors que souvent, il se saigne pour envoyer le plus possible.
- Casser le rêve européen qui détruit des vies.
- Inciter au développement sur place en mettant en évidence les potentiels, ce qui peut-être réalisé avec l'argent dépensé pour le voyage.

Comment : Site internet, vidéos...

Tout est à faire, dont trouver des financements et des partenaires...

Le 02/02, pendant 1 heure, nous avons poursuivi la discussion de la veille :

Il y a mosquée et mosquée :

https://www.rtf.be/info/societe/detail_religions-des-mosquees-reconnues-et-des-mosquees-non-reconnues?id=9529226

La Grande Mosquée sous contrôle des Saoudiens est suspecte de conduire à la radicalisation :

<http://www.lalibre.be/actu/international/la-commission-attentats-suggere-d-annuler-la-concession-de-la-grande-mosquee-59dbbe7acd70be70bce5a28d>

Elle va être reprise en main par l'exécutif des musulmans de Belgique :

<https://www.lecho.be/economie-politique/belgique-federal/La-Belgique-reprend-la-main-sur-la-Grande-Mosquee-du-Cinquantenaire/9972634>

Il n'est pas nécessaire d'aller à Bruxelles pour fréquenter une mosquée. Il y en a trois, tout à fait fréquentables à Namur : https://www.rtf.be/info/regions/namur/detail_radicalisme-dans-les-mosquees-namur-semble-a-l-abri?id=9157850

Conclusion : C'est à chaque pratiquant de choisir sa mosquée en toute liberté, mais c'est aussi la responsabilité de chacun de ne pas se laisser imbibé de discours pervers, ni de donner du poids aux structures perverses.

La semaine a été vraiment très dure. Il y a eu une bagarre avec coups de couteau, vendredi passé devant chez Delhaize. C'est un habitué de notre espace café qui a porté les coups. D'après la victime, d'autres seraient impliqués. Les personnes impliquées sont toutes des drogués qui fréquentent parfois le café-papote, plus pour le café que pour la papote ! Ils disaient vouloir s'en sortir, mais depuis un certain temps, ça n'allait pas. Ça s'est dégradé, surtout depuis que le CPAS avait lâché toutes les guidances budgétaires. Certains n'ont pas cessé de s'enfoncer financièrement.

Le blessé est passé par chez nous en sortant de l'hôpital. Il disait vouloir aller dans un home, mais en fait, il avait besoin de méthadone et avait rendez-vous chez Destination. 57 ans, zinzin, menteur et sous méthadone. Ils sont tous sous méthadone et ils consomment n'importe quoi. Pour le moment, ce serait la cocaïne qui inonderait la cité...

Ce qui a jeté un froid, c'est d'apprendre que l'auteur des coups qui venait quasiment tous les jours, se promenait avec un couteau... Il a fallu qu'on en parle...Vendredi passé, quand il est venu, sa tête était grise et ses yeux noirs de colère. Quand on lui a demandé si ça allait, il a répondu oui poliment, mais avec une retenue inhabituelle. Il était accompagné du gars qu'il a poignardé un peu plus tard pour une histoire, paraît-il, de 40 euros.

Mais ce n'est pas tout. La semaine ne faisait que commencer ! Alors que la nouvelle de la bagarre circulait, un jeune homme est arrivé pour une douche. Il a mangé des bols et des bols de soupe avec tout un pain, tellement il avait faim. Il n'avait pas de manteau et sortait du CPAS. Il a dit qu'il était à la rue depuis trois ans, sans revenu, sans mutuelle, sans rien. Pourtant, pour un habitué de la rue, il ne semblait pas paré...

Quand il est arrivé, il parlait avec un accent arabe de France et se faisait appeler Yacin en récitant des mots du Coran, mais en fait, c'est un belge de Dinant qui joue la comédie. Il est très nerveux et raconte tellement de mensonges que c'est très difficile de l'aider. Un responsable lui a parlé quelques mots d'arabe qu'il n'a pas compris, puis lui a expliqué les dangers de fréquenter certaines personnes qui pourraient l'entraîner vers "du mal".

Il a évolué au fil des jours.

Il prétendait avoir trouvé un appartement, mais le propriétaire, contacté par nos soins, s'est dit réticent du fait que le CPAS lui a déjà joué des tours... Il a fini par accepter de réfléchir. Ce n'est pas perdu.

Après quelques engueulades dosées en alternance avec des discussions en douceur sur son comportement, le jeune a téléphoné à sa mère... il a vraiment besoin de se faire soigner. Il dort derrière le CPAS sous un toit.

Nous l'avons habillé comme nous avons pu, trop large, avec ce qui pouvait le tenir chaud, y compris des cartons. Un usager a même été lui acheter une grosse couverture à la Croix rouge. Il a enfin eu un colis au CPAS.

Le lendemain, il est sorti après avoir mangé de la soupe et est revenu un peu plus tard en chemisette et en short, sans ses vêtements, en disant qu'ils les avait laissé où il dort. Il a été illico prié d'aller s'habiller. Il a fallu se fâcher. Il n'est revenu que le lendemain avec de bons vêtements, à sa taille, bien appropriés. Il a dit que son AS lui avait fait un bon pour Tremplin.

S'il n'a pas encore menti, il est parti vendredi après-midi pour un rendez-vous avec sa mère et il n'est pas revenu. Le froid arrive. Espérons qu'il ne passera pas les prochains jours dehors. Il a de la famille et à Dinant et à Hastière.

C'était la pleine lune !

Dur, dur, même si ce fut l'occasion de discussions constructives avec l'ensemble des participants.

Le 05/02, pendant 1 heure, nous avons discuté de l'installation du poêle à pellets dans la salle des coffres. Il manque 2 coudes pour pouvoir mettre les décisions en pratique. Ils sont commandés. Un technicien viendra vérifier l'installation et régler le poêle avant le premier allumage. Nous avons aussi discuté de

l'aménagement de la salle des coffres. Nous pensons abandonner le projet de fabriquer des tréteaux avec des palettes. On pourrait les faire fabriquer en métal ou en acheter. Trois personnes ont été désignées pour effectuer des recherches et demander des devis. Les administrateurs délégués prendront ensuite la décision finale.

Le 06/02, pendant 1 heure, nous avons d'abord partagé nos avis divergents sur Théo Francken. Ses discours sont dangereux, par contre, nous constatons que plusieurs demandeurs de régularisation qui attendaient depuis très longtemps ont reçu une carte d'identité. Nous ne nous y attendions pas. En ce qui concerne l'expulsion des Soudanais, nous attendons le rapport d'enquête avant de nous positionner. Par contre, sans être unanimes, une majorité pense que ce n'était pas correct de faire venir des policiers soudanais ici. La même majorité condamne les discours du Secrétaire d'Etat, estimant qu'ils renforcent le racisme et la xénophobie.

Nous avons également discuté de la possibilité de redémarrer l'atelier cuisine 1 jour par semaine. Le mercredi est proposé. Le tarif solidaire sera d'application. Nous devons encore discuter du prix de revient à prévoir.

Le 07/02, pendant 1 heure, nous avons parlé des relations interhumaines perturbées par le dénigrement et la diffamation, voire le harcèlement. Pourquoi tant de cancans négatifs ? Probablement parce que les gens s'ennuient, mais pas seulement. C'est probablement beaucoup plus un besoin de valorisation. On parle de dénigrement quand il s'agit de porter atteinte à une personne morale et de diffamation si c'est une personne physique qui est la cible des propos malveillants :

Dénigrement : <https://www.contact-avocat.com/comprendre-denygrement-commercial/>

Diffamation : <https://www.contact-avocat.com/porter-plainte-diffamation-vous-faut-savoir/>

Que faire ? Des explications simples, mais pertinentes : <http://sereconnecter.eu/besoin-de-devaloriser/>

A lire à l'aise : Diffamation de collectivités (D Buron - 1988) : <https://www.erudit.org/en/journals/cd1/1988-v29-n2-cd3775/042891ar.pdf>

Le 08/02, pendant près d'une heure, nous avons discuté de la liberté pour chacun de choisir son mode de vie. Nous devons distinguer le SDF qui subit une situation qu'il n'a pas choisie, de celui qui préfère s'écarter des normes sociales et qui trouve des solutions alternatives pour se protéger des intempéries. Le squat est une de ces solutions. Le criminaliser, c'est inapproprié.

Un participant nous a rapporté le cas d'un propriétaire qui souhaite fermer sa cave, car des squatters l'occupent souvent. Il y allument des petits feux et laissent tous leurs déchets... Il faut du respect dans les deux sens : laisser vivre les gens, mais vivre dans le respect des valeurs et des biens des autres. Squatter, oui, détruire, non, même si parfois certains détruisent pour se chauffer... Souvent, il s'agit d'alcooliques ou de drogués qui n'ont plus la notion de rien.

- En attendant, il font du tort aux autres.

Faut-il installer un abri pour SDF à Dinant ? Des SDF ou des ex-SDF sont-ils disposés à participer à la mise sur pied d'une telle structure ? La réponse est oui. Le moment venu, l'asbl proposera donc de faire participer les personnes concernées et/ou expérimentées à la construction du projet.

Le 13/02, pendant 2 heures, trois personnes d'Hastière sont venues expliquer leur expérience du CPAS. Une jeune fille s'est vue privée de tout revenu parce qu'elle a refusé un contrat d'apprentissage de 3 ans. Elle explique que ça la coïncerait tout ce temps au CPAS, alors qu'elle souhaite trouver une véritable emploi. Le cas est difficile, car elle n'a pas répondu à certaines convocations. Par contre, elle ne peut pas rester sans revenu. Le tribunal du travail a été saisi. Il faut attendre sa décision. Une autre personne, SDF, a trouvé un logement, mais le CPAS lui refuse le RIS et la caution. Il ne sait donc pas louer le logement qu'il a trouvé. Au fil de la discussion, nous avons compris que les déchirements politiques à l'approche des élections nuisent à ces usagers qui jusque là avaient été soutenus par des élus ou des proches qui se sont désolidarisés des autorités du CPAS. Il ne faudrait pas que les usagers soient pris en otages par les belligérants politiques ! En conclusion, mieux vaut s'adresser à l'assistante sociale plutôt qu'aux politiciens et encore une fois, la loi

et les droits fondamentaux sont bafoués...

Malgré des échanges avec le CPAS, la situation d'un couple dont le mari a commencé à travailler ne s'est pas améliorée : les revenus disponibles du couple ont diminué de 40 euros par mois depuis que monsieur travaille. En l'absence d'explications pertinentes de la part du CPAS, le ministère de l'intégration sociale a été contacté :

« Dans le cadre de nos activités, nous avons été interpellés par une participante qui bénéficie du RIS au CPAS de Dinant. Son compagnon qui lui aussi bénéficiait du RIS a commencé à travailler à temps partiel. Le CPAS n'applique pas l'exonération ISP pour calculer le montant à verser à la dame. De ce fait, les revenus du couple sont bloqués à la somme des deux RIS cohabitants cumulés.

Ils sont très déçus. L'homme se déplace à Bruxelles pour travailler, ce qui entraîne des frais. Leur situation financière est donc plus défavorable, du fait que monsieur travaille.

En pratique, pour le mois de janvier, Monsieur avait un salaire net de 860,62 euros. Madame vient de recevoir 242,56 €. Une retenue de 50 euros par mois avait été convenue pour rembourser un trop perçu suite à une erreur du CPAS au début de la période de travail de monsieur.

Pour notre part, puisque d'après votre Foire Aux Questions, l'exonération est applicable à la compagne, il nous semble que la somme des deux RIS cohabitants devrait être prise en compte pour le calcul de ce qui est dû à madame et non seulement le taux cohabitant que monsieur recevait avant de travailler. Le CPAS refuse nos arguments. Le couple est découragé. Pourriez préciser la méthode de calcul ? »

Le jour même, une dame charmante nous téléphonait pour nous donner les explications. Voici sa réponse écrite :

« Je vous confirme donc notre conversation de ce jour. Si c'est Mr qui travaille et que le couple n'a pas d'enfant, l'exonération ne s'applique pas à la compagne mais uniquement à Mr.

Pour l'instant, le Ministre est au courant de ce problème et cherche des pistes de solutions. »

Le 14/02, pendant 1 heure, nous avons analysé un article de la DH papier, concernant un excès de vitesse verbalisé et contesté. L'article manque d'informations pertinentes pour que nous puissions nous mettre d'accord. L'endroit de l'infraction n'est pas suffisamment précisé. En effet, dans la rue dont il est question, trois situations différentes sont possibles, dont une, à un endroit qui pourrait donner raison au conducteur qui conteste le PV. Par contre, un peu plus loin, l'infraction serait évidente et grave. Voici un article simple qui ne devrait pas prêter à discussion et pourtant, nous y avons passé du temps sans pouvoir avoir un avis pertinent, par manque d'une information précise : l'endroit exact de l'infraction, par exemple, « à hauteur du n°X ».

Le 16/02, pendant 1 heure, nous avons parlé des maladies psychosomatiques et des contrôles du Forem qui n'y sont pas étrangers. Chacun a raconté ses propres expériences. Nous sommes arrivés à la conclusion que ces contrôles et tous les autres rendent les gens malades. Le problème ce n'est pas le principe du contrôle, mais l'a priori suspicieux. Il nous faut prouver nos efforts pour trouver du travail, mais quelles sont les preuves que les politiciens travaillent pour trouver des solutions au manque d'emplois ?

Le 20/02, un jeune SDF sans argent, sans vignettes de mutuelle, sans carte d'identité, car il a été radié, a été conduit aux urgences au lieu de chez un généraliste sur les conseils de l'assistante sociale du CPAS qui lui avait refusé une adresse de référence. Dur, dur !

le 21, face à la situation difficile du SDF et l'obstination de l'assistante sociale, nous avons, une fois encore, questionné le ministère de l'intégration sociale :

« Le CPAS de Dinant ne trouve pas de solution pour un jeune de 21 ans qui a été mis dehors par ses parents et qui se fait expulser de partout, y compris de l'hôpital psychiatrique. Son comportement est à chaque fois évoqué pour justifier son exclusion. Il est maintenant à la rue depuis plusieurs mois. Il dort le plus souvent derrière le CPAS. Il va voir son assistante sociale plusieurs fois par semaine, mais sans succès.

Il n'a plus de carte d'identité et n'est pas en ordre de mutuelle. Après plusieurs mails de notre part, restés sans réponse, l'assistante sociale du CPAS a été contactée par téléphone. Elle m'a dit qu'il doit d'abord trouver un appartement pour pouvoir se mettre en ordre au niveau de la mutuelle. Elle m'a dit qu'il n'a pas reçu d'adresse de référence parce qu'il ne l'a pas demandé. Elle dit qu'il n'a pas droit parce qu'il est radié du registre de la

population.

Il n'a pas d'argent et souvent rien à manger. Il reçoit parfois des vivres au CPAS. Sa situation misérable ajoute de la colère à son comportement déjà très nerveux.

Pourquoi n'a-t-il pas droit au RIS ?

L'assistante sociale ne peut-elle lui suggérer de demander une adresse de référence ?

J'ai demandé à l'assistante sociale une attestation de sa situation de SDF pour la mutuelle. Elle me dit d'aller voir la mutuelle avec lui, mais qu'il n'a pas droit, car il est radié. Alors, je lui redit que ça pourrait s'arranger s'il avait une adresse de référence et nous n'avançons pas... »

la réponse est arrivée deux heures plus tard :

« Le CPAS étant autonome dans sa décision et ne possédant pas les éléments que seul le CPAS peut avoir via son enquête sociale, nous ne pouvons que vous conseiller de demander un écrit au CPAS spécifiant la raison de son refus.

Vous pourrez dès lors introduire un recours contre la décision du CPAS auprès du Tribunal du Travail. »

Mais, d'après l'usager, il n'y a eu aucune notification, ni de demandes, ni des décisions.

Un rendez-vous est demandé à l'assistante sociale. Nous allons accompagner le jeune homme pour effectuer des nouvelles demandes et exiger un accusé de dépôt des demandes, sans quoi, comment aller au tribunal ? D'un côté, il y a la parole de l'assistante sociale, de l'autre, celle d'un marginal mal éduqué que tout le monde exclu à cause de son comportement. Mais comme cela a été dit à l'assistante sociale, c'est un être humain ! Et il est dans la misère et le froid !

Le 27, le SDF a été accompagné chez son assistante sociale. Nous sommes ressortis avec trois reçus de demandes en bonne et due forme pour le RIS, l'adresse de référence et une guidance budgétaire. Le jeune homme a également reçu un bon pour de la nourriture, mais il ne recevra cette dernière que jeudi, le 01/03. En attendant, il mange quoi ? C'est comme ça, maintenant : Pour demander de l'aide, il faut attendre un rendez-vous avec l'assistante sociale. Pour la distribution de l'aide la plus élémentaire, de la nourriture, il faut encore attendre quelques jours pour un rendez-vous...

Le président du CPAS a été interpellé pour trouver un hébergement pour les sans-abri pendant la période de grand froid. En attendant que les politiciens trouvent une solution, le jeune homme va essayer les bonnes grâces de sa famille. Il lui faudrait un soutien psychologique, voire un traitement psychiatrique. Certains participants pensent qu'il devrait être hospitalisé, puis installé dans une habitation protégée. Il a sonné trois fois à un hôpital psychiatrique où il a déjà séjourné. A chaque fois, on lui dit de rappeler...

Le 28, discussion sur la violence de certaines relations familiales, le rôle des parents et celui des services d'aide et de protection de la jeunesse : Malgré le personnel formé, les changements de méthodes éducatives, malgré les structures diversifiées travaillant dans le secteur de la jeunesse, comment se fait-il, qu'à l'heure actuelle, certains ne connaissent que les injures et les poings pour s'exprimer ? L'homme peut-il naître mauvais où des enfants ont-ils manqué de sécurité et d'amour à ce point ?

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)